

**ADMINISTRATEUR NATIONAL  
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET  
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

**Nous vous remercions de bien vouloir :**

- **Compléter, dater et signer le présent formulaire d'adhésion. Nous n'acceptons pas les signatures électroniques ou scannées.**
- **Joindre les documents justificatifs demandés en pages 6 et 7.**
- **Envoyer votre dossier complet par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :**

Administrateur national du Registre européen et du Registre PK  
Caisse des Dépôts – DPS - DFi- P0F400  
12, avenue Pierre Mendès-France  
75914 Paris CEDEX 13  
FRANCE

Vous pouvez joindre l'équipe de gestion des registres pour tout renseignement :

- Par Courriel : [RegistreFrancais-GES@caissedesdepots.fr](mailto:RegistreFrancais-GES@caissedesdepots.fr)

---

<b>Sommaire</b>	<b>Page</b>
• <b>Représentant légal</b>	<b>2</b>
• <b>Compte</b>	<b>4</b>
• <b>Facturation</b>	<b>4</b>
• <b>Représentants Autorisés et Représentants Autorisés Additionnels</b>	<b>6</b>
• <b>Pièces justificatives à fournir</b>	<b>7</b>
• <b>Clauses RGPD</b>	<b>9</b>

---



## ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK

### FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

- Ouverture d'un compte de personne dans le Registre Français (FR-121-)  
ou  
 Modification du compte n° FR-121- \_\_\_\_\_  
ou  
 Revue périodique du compte n° FR-121- \_\_\_\_\_

## REPRESENTANT LEGAL

### Je soussigné(e),

Les champs soulignés sont obligatoires.

**NOM** : \_\_\_\_\_ **Prénom** : \_\_\_\_\_  
**Date de naissance** : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ **lieu de naissance** : \_\_\_\_\_  
**Fonction** : \_\_\_\_\_ **Courriel** : \_\_\_\_\_  
**N° Téléphone 1** : \_\_\_\_\_ **N° Téléphone 2** : \_\_\_\_\_

### Représentant(e) légal(e) de la société :

Les champs soulignés sont obligatoires.

**Raison Sociale** : \_\_\_\_\_  
**N° SIREN** : \_\_\_\_\_  
**Adresse du siège social** : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
**Numéro de TVA intracommunautaire** : \_\_\_\_\_  
**Code LEI** (Legal Entity Identifier - 20 car.) : \_\_\_\_\_

Votre société est-elle cotée en bourse ?  oui  non

- Si non : merci de joindre une description complète de l'actionnariat de votre société, nous permettant d'identifier la structure de la chaîne actionnariale de manière exhaustive en remontant jusqu'à **une** société cotée en bourse, ou à une société détenue par un Etat, ou aux bénéficiaires effectifs (au sens de l'article L.521-2-2 du CMF).

**ADMINISTRATEUR NATIONAL  
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET  
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

Demande mon adhésion aux Conditions générales et aux Conditions particulières d'ouverture et d'administration de « Compte(s) de Personne » ouvert(s) dans le Registre français (PK).

- Je certifie exact l'ensemble des informations mentionnées dans les présentes Conditions particulières.
- Je reconnais avoir pris connaissance de la Réglementation applicable aux Registres européen et PK et à en respecter les termes.
- Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les dispositions des nouvelles Conditions générales d'ouverture et de tenue de « *Compte (s) de Personne* » résultant des conventions types mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement telles qu'approuvées par l'Arrêté du 28 décembre 2012 et publiées au Bulletin Officiel du Ministère en charge de l'écologie le 25 janvier 2013 et des présentes Conditions particulières, et déclare valablement les accepter sans réserve.

Fait à : ..... le : ..... / ..... / .....

**Signatures originales du Représentant(e) Légal(e)**

NOM, Prénom	SIGNATURE 1	SIGNATURE 2
----- ----- <b>Spécimens de signatures originaux (2 signatures identiques)</b> La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport	Signature 1	Signature 2



## ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK

### FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

- Ouverture d'un compte de personne dans le Registre Français (FR-121-)  
ou  
 Modification du compte n° FR-121- \_\_\_\_\_  
ou  
 Revue périodique du compte n° FR-121- \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE

Libellé du compte : \_\_\_\_\_

**Important :**

- Le compte de destination d'un transfert doit faire partie de la liste de compte de confiance (pas de transfert en dehors de la liste des comptes de confiance).
- Un transfert doit être initié par un Représentant Autorisé (RA).
- Si le compte a un Représentant Autorisé Additionnel (RAA), une validation/approbation de la transaction (par le RAA) sera nécessaire (principe de la double validation).
- Si le compte n'a pas de RAA, le transfert n'aura pas besoin d'une validation/approbation d'un autre RA.

### INFORMATIONS RELATIVES A LA PERSONNE DE CONTACT POUR LA FACTURATION

(Données obligatoires)

Les factures seront envoyées par courriels.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ lieu de naissance : \_\_\_\_\_

**Courriel (obligatoire) :** \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N °téléphone : \_\_\_\_\_ N° Tel portable : \_\_\_\_\_

**ADMINISTRATEUR NATIONAL  
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET  
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

**Représentant Autorisé (RA) et Représentant Autorisé Additionnel (RAA)**

(Données obligatoires)

**Tous les champs sont obligatoires**

**NOM :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Date de naissance :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ **lieu de naissance :** \_\_\_\_\_

**Adresse professionnelle complète :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**N °téléphone :** \_\_\_\_\_ **N° Tel portable<sup>1</sup> :** \_\_\_\_\_

**Courriel<sup>2</sup> :** \_\_\_\_\_

**Profil du représentant pour ce compte, ne cochez qu'une seule case :**

- Représentant autorisé (RA) :** peut initier une transaction et un ajout/retrait d'un compte à la liste de compte de confiance.  
**Si le compte n'a pas de RAA,** le RA peut également valider/approuver les ajouts/retraits d'un compte à la liste des comptes de confiance initiées par un autre RA.  
**Si le compte a au moins un RAA,** le RA ne peut pas valider/approuver les ajouts/retraits d'un compte à la liste des comptes de confiance initiée par un autre RA.
- Représentant autorisé Additionnel (RAA) :** peut valider/approuver une transaction initiée par RA et valider/approuver un ajout de compte de confiance initié par un RA. Un RAA ne peut initier de transaction (ni initier un ajout/retrait d'un compte à la liste des comptes de confiance).
- Lecture seule :** ne peut initier ni valider une transaction. Ne peut initier ni valider un ajout/retrait de compte à la liste des comptes de confiance.

**Si vous remplacez un représentant autorisé, merci de préciser son nom : :** \_\_\_\_\_

<p><b>Spécimens de signatures originaux (2 signatures identiques)</b> La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport</p>	<p align="center">Signature 1</p>	<p align="center">Signature 2</p>
---	-----------------------------------	-----------------------------------

Imprimer cette page autant de fois que vous avez de représentants autorisés pour ce compte.

<sup>1</sup> Pour raisons de sécurité un même numéro de téléphone portable ne peut pas être affecté à plusieurs personnes.

<sup>2</sup> Pour raisons de sécurité un même courriel ne peut pas être affecté à plusieurs personnes.

**ADMINISTRATEUR NATIONAL  
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET  
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

**LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR**

- **Attention : Tous les documents doivent être datés de moins de 3 mois, les signatures et certifications doivent être originales.**
- Tout document rédigé dans une **langue différente de l'Anglais ou du Français**, doit être traduit en Anglais ou en Français par un traducteur assermenté.

**1. Si le titulaire du compte est une personne morale**

<b>Pièces à fournir relatives à la société</b>	<b>Check</b>
<b>1. Preuve de l'existence de la personne morale</b> - France : Original de l' <b>extrait KBIS (Certificat d'incorporation)</b> - Autres Pays : Original, copie notariée, légalisée ou apostille <b>de l'équivalent étranger</b> (Ex : Certificat d'immatriculation / certificat d'incorporation)	
<b>2. RIB - IBAN – Coordonnées bancaires</b>	
<b>3. Assujettissement à la TVA :</b> - France et EEE : Numéro de TVA intracommunautaire, à défaut, une attestation de la qualité de non-assujetti. - OCDE et autres : Attestation de la qualité d'assujetti / de non-assujetti à la TVA	
<b>4. Actionnariat :</b> Attestation signée par le représentant légal décrivant la structure de la chaîne actionnariale de manière exhaustive en remontant jusqu'à une société cotée en bourse, ou à une société détenue par un Etat, ou aux bénéficiaires effectifs (au sens de l'article L.561-2-2 du CMF). Merci de préciser la date de naissance et la domiciliation des bénéficiaires effectifs	
<b>5. Liste des Directeurs (Comité exécutif) – Document original signé par le Représentant légal</b>	
<b>6. Assujettissement à la réglementation LCB-FT :</b> Pour les établissements assujettis à cette réglementation, questionnaire Wolfsberg ou questionnaire LAB-CDC	
<b>7. Pour toute demande d'ouverture de compte merci de fournir en complément une lettre du représentant légal expliquant pourquoi votre société souhaite ouvrir un compte de négociation dans le Registre Français.</b>	

<b>Pièces à fournir relatives au représentant légal ou représentant légal habilité par la société</b>	<b>Check</b>
<b>8. Copie certifiée conforme de la pièce d'identité ou passeport.</b> (Recto verso et lisible – signée par le titulaire de la pièce) - France : Copie de la pièce d'identité notariée ou légalisée. - Autres Pays : Copie notariée par l'autorité nationale compétente.	
<b>9. Pouvoirs :</b> Le représentant légal ou le représentant habilité par la société doit justifier sa légitimité à engager la personne morale : Soit son nom est inscrit aux statuts ou au Kbis, soit il présente les procurations nécessaires émanant à l'origine d'une personne désignée aux statuts ou Kbis. Le document doit être original ou notarié.	

**ADMINISTRATEUR NATIONAL  
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET  
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

<b>Pièces à fournir relatives aux représentants autorisés (RA) et aux représentants autorisés additionnelles (RAA)</b>	<b>Check</b>			
	<b>RA1</b>	<b>RA2</b>	<b>RAA1</b>	<b>RAA2</b>
<b>10. Copie certifiée conforme de la pièce d'identité ou passeport</b> (Recto verso et lisible – signée par le titulaire de la pièce) - France : Copie de la pièce d'identité notariée ou légalisée. - Autres Pays : Copie notariée par l'autorité nationale compétente.				
<b>11. Justificatif de domicile</b> - France : Copie simple du document. - Autres Pays : Copie notariée ou légalisée par l'autorité nationale compétente				
<b>12. Extrait de casier judiciaire</b> - France : Extrait original du casier judiciaire français. - Autres Pays : Un extrait du <i>Criminal record</i> du pays de résidence délivré par l'Autorité nationale compétente.				

**Note** : Veuillez fournir les mêmes pièces énoncées ci-dessus pour les personnes autorisées additionnelles à avoir accès en lecture

**2. Si le titulaire du compte est une personne physique**

<b>Pièces à fournir relatives à la personne physique qui sollicite l'ouverture du compte.</b>	<b>Check</b>
<b>1. Copie certifiée conforme de la pièce d'identité ou passeport</b> (Recto verso et lisible – signée par le titulaire de la pièce) - France : Copie de la pièce d'identité notariée ou légalisée. - Autres Pays : Copie notariée par l'autorité nationale compétente.	
<b>2. RIB – IBAN</b> : Un document prouvant que la personne qui sollicite l'ouverture du compte possède un compte bancaire ouvert dans un État membre de l'Espace économique européen	
<b>3. Justificatif de domicile</b> (France : Copie simple du document. - Autres Pays : Copie notariée ou légalisée par l'autorité nationale compétente	
<b>4. Extrait de casier judiciaire</b> - France : Extrait original du casier judiciaire français. - Autres Pays : Un extrait du <i>Criminal record</i> du pays de résidence délivré par l'Autorité nationale compétente.	
<b>5. Tout autre élément susceptible de démontrer que la personne dispose des garanties nécessaires pour tenir les engagements.</b>	

**ADMINISTRATEUR NATIONAL  
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET  
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types  
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

**INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT ET A LA PROTECTION DES  
DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations, dont le siège social est situé au 56 rue de Lille - 75007 PARIS et dont le représentant légal est son Directeur Général (ci-après désignée « Caisse des Dépôts »), en qualité de Responsable de traitement.

La Caisse des Dépôts, en tant qu'Administrateur National du Registre de quotas d'émission de gaz à effet de serre désigné par l'Etat, est amenée à collecter les catégories de données à caractère personnel suivantes : données d'identification du titulaire du compte et de ses représentants, données relative à la vie professionnelle du titulaire du compte et de ses représentants, données d'ordre économique ou financier du titulaire de compte et de ses représentants, données relatives à des condamnations pénales du titulaire du compte et de ses représentants et données de connexion à la plateforme internet <https://unionregistry.ec.europa.eu/euregistry/FR/index.xhtml>.

Le traitement effectué à partir des données à caractère personnel, collectées par la Caisse des Dépôts a pour finalité l'ouverture et la gestion des comptes GES de titulaires. Ce traitement a pour base juridique une obligation légale prévue aux articles L. 229-16 et R. 229-34 du code de l'environnement.

Les données recueillies ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés dont notamment la Commission Européenne. Les informations recueillies et signalées comme obligatoires sont indispensables pour permettre le traitement de votre demande.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, les personnes physiques désignées (représentant légal, représentants autorisés) disposent d'un droit d'accès et de rectification, du droit à la limitation ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de leurs données.

Conformément à l'article 78 du Règlement (UE) n° 2019/1122, les données à caractère personnel sont conservées selon la durée et les modalités prévues par le règlement européen 2016/679, à savoir :

Les données à caractère personnel sont supprimées des archives cinq ans après la date de clôture d'un compte ou cinq ans après l'arrêt d'une relation d'affaires, au sens de l'article 3, point 13), de la directive (UE) 2015/849, avec une personne physique.

À des fins d'enquête, de détection et de répression ou pour répondre à des exigences de l'administration fiscale ou de recouvrement ou à des besoins d'audit et de surveillance financière des activités concernant des quotas ainsi que de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, d'autres infractions graves ou des abus de marché pour lesquels les comptes du registre de l'Union pourraient servir d'instrument, ou encore des violations du droit de l'Union ou du droit national garantissant le fonctionnement du SEQE de l'Union, les données à caractère personnel dont le traitement incombe aux administrateurs nationaux peuvent être conservées après l'arrêt de la relation d'affaires jusqu'à la fin d'une période correspondant au délai de prescription maximal de ces infractions prévu par la législation nationale de l'administrateur national.

Pour exercer leurs droits, les titulaires de comptes ou leurs représentants peuvent adresser un courriel à [mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr](mailto:mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr) ou un courrier à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 5, rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex, et y joindre toute pièce permettant de justifier leur identité et leur demande.

Pour toute information complémentaire ou difficulté relative à l'utilisation de leurs données, les titulaires de comptes ou leurs représentants peuvent contacter notre déléguée à la protection des données (DPO) à l'adresse ci-après : [dpo@caissedesdepots.fr](mailto:dpo@caissedesdepots.fr) . En cas de difficulté non résolue, ils peuvent saisir la CNIL.